

Sarment arnolphien

Compte tenu du degré de maturité du raisin, et sauf aléa climatique, les vendanges du Clos du Prieuré se feront le samedi matin 3 octobre. Comme d'habitude, les enfants de CM2 pourront y participer accompagnés et sous la responsabilité de leurs parents, après avoir pris connaissance des consignes de sécurité exposées par les membres du Sarment Arnolphien. Si des évènements imprévisibles imposaient un changement de date, vous en seriez averti par le panneau lumineux d'information de la Mairie.